Chantepie (35) : La jeune marocaine avait été emmenée de force

14/02/2012 à 21h28

Deux ex-concubins de 30 et 32 ans comparaissaient, cet après-midi, en correctionnelle, pour avoir conduit en France une jeune femme marocaine, alors qu'elle n'avait pas d'autorisation de séjourner sur le territoire français.

La jeune femme avait effectué le voyage cachée sous des bagages durant deux jours, à l'arrière de la voiture, au retour des vacances du couple au Maroc. C'était en juillet 2006.

Les deux prévenus ne contestent pas les faits, mais se renvoient la balle sur l'initiative du projet. **Il ont été condamné à trois mois de prison ferme tous les deux.**

Le couple n'en a pas terminé avec la justice. L'avocat de la jeune marocaine souhaite faire comparaître les deux prévenus pour **"traite d'être humain".**

> *Il estime que la victime a subi un "esclavage domestique" de la part du couple pendant deux ans, entre juillet 2006 et août 2008, alors qu'ils résidaient à Chantepie.*

Ouest France (merci à Zatch)